

Entente de confidentialité (acheteur potentiel d'une entreprise)

VERSION ÉTENDUE

- IDENTIFICATION DES PARTIES
- PRÉAMBULE
- OBJET
 - Divulgation de l'information confidentielle
 - Liste des éléments d'information confidentielle
 - Divulgation ultérieure d'éléments additionnels
 - o Définitions

CONSIDÉRATION

- o Obligation de confidentialité
- Durée de l'obligation de confidentialité
- Remise des éléments d'information confidentielle

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

- Représentants des Parties
- o Communications électroniques
- Propriété de l'information confidentielle
- Propriété intellectuelle relative à l'information confidentielle
- Absence de licence relative à l'information confidentielle
- Personnes ayant accès à l'information confidentielle
- Confidentialité requise des représentants de l'Acheteur Potentiel
- Fins de l'accès à l'information confidentielle
- Utilisation de l'information confidentielle
- Absence de responsabilité pour utilisation non autorisée
- Exactitude de l'information confidentielle
- Déroulement du processus de divulgation
- Lieu du processus de divulgation
- Personnes pouvant être



- interrogées par l'Acheteur Potentiel
- Collaboration de l'Entreprise
- Début du processus de divulgation
- Durée du processus de divulgation
- Fin du processus de divulgation
- Renonciation au processus de divulgation
- Obligations de l'Acheteur Potentiel
- Obligations de l'Entreprise
- Représentations et garanties de l'Acheteur Potentiel
- Représentations et garanties de l'Entreprise
- Remise anticipée des éléments d'information confidentielle
- Libération de l'obligation de confidentialité
- Obligation légale ou judiciaire de divulguer l'information confidentielle
- Engagement de nonconcurrence
- Engagement de non-sollicitation de clientèle
- Engagement de non-sollicitation de personnel
- Injonction
- Dommages-intérêts
- Prolongation de la durée d'un engagement non respecté
- Engagements distincts
- Caractère raisonnable des engagements
- Réduction judiciaire des engagements
- Réduction discrétionnaire des engagements
- Relation entre les Parties
- o Autres ententes entre les Parties
- o Absence de défense
- o Frais juridiques raisonnables
- Frais professionnels relatifs au processus de divulgation
- Frais professionnels relatifs à la présente Entente

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- Force majeure
- o Autonomie des dispositions



- Avis
- Titres
- Annexes
- o Absence de renonciation
- Droits cumulatifs et non alternatifs
- Totalité et intégralité de l'entente
- Modification de l'entente
- Genre et nombre
- Incessibilité
- o Computation des délais
- o Devises
- Lois applicables
- Élection de domicile
- o Exemplaires
- o Portée de l'entente
- o Solidarité
- Écoulement du temps
- ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ENTENTE
- DURÉE DE L'ENTENTE
- FIN DE L'ENTENTE
- RECONNAISSANCE DES PARTIES
- SIGNATURE DES PARTIES
- INTERVENTION
- ANNEXE: Liste des éléments d'information confidentielle
- ANNEXE: Représentants de l'Acheteur Potentiel
- ANNEXE: Personnes pouvant être interrogées par l'Acheteur Potentiel

VERSION ABRÉGÉE

- IDENTIFICATION DES PARTIES
- OBJET
 - Divulgation de l'information confidentielle
 - Liste des éléments d'information confidentielle
 - Divulgation ultérieure d'éléments additionnels

CONSIDÉRATION

- o Obligation de confidentialité
- Durée de l'obligation de confidentialité
- Remise des éléments d'information confidentielle



• DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

- Engagements de nonconcurrence, non-sollicitation de clientèle et non-sollicitation de personnel
- o İnjonction
- o Dommages-intérêts
- Caractère raisonnable des engagements
- Réduction judiciaire des engagements
- ENTRÉE EN VIGUEUR, DURÉE ET FIN DE L'ENTENTE
- SIGNATURE DES PARTIES